

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627 - COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 9 août 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4213-2022 Phase 2 - Énergir, Cause tarifaire 2023-2024.
Volet relatif au contrat d'approvisionnement en GSR conclu avec NWNR.

Planification de l'audience du 17 août 2023.

Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* en planification de l'**audience du 17 août 2023** :

- ❑ **Demande préliminaire à Énergir** : Nous avons pris connaissance de la déconfidentialité partielle de la preuve d'Énergir ([Lettre B-0242](#)). Le RTIÉE envisage conséquemment de déposer également une version publique à caviardage moindre de sa propre preuve [C-RTIÉE-0033, RTIÉE-1, Doc. 1](#). À cette fin, nous saurions gré à Énergir si elle pouvait indiquer **quelques jours avant l'audience** si elle accepterait que l'ensemble du tableau du parag. 24 de notre [mémoire C-RTIÉE-0033, RTIÉE-1, Doc. 1](#) soit rendu public.
- ❑ **Huis-clos** : Aucun huis-clos n'est demandé par le RTIÉE.
- ❑ **Preuve du RTIÉE** : Témoignage de M. Jean Schiettekatte sur notre [mémoire C-RTIÉE-0033, RTIÉE-1, Doc. 1](#) (dont la version confidentielle est C-RTIÉE-0034). Durée prévue : 20-30 minutes.
- ❑ **Contre-interrogatoire des témoins d'Énergir** : Environ 30 minutes, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Contre-interrogatoire de la FCEI** : Environ 5-10 minutes (notamment sur le Programme d'encouragement à la décarbonation) sous réserve d'ajustement après connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Argumentation** : Environ 30 minutes.
- ❑ **Contrainte** : Le procureur soussigné ne pourra être présent sur Teams ce jour qu'en audio seulement.
- ❑ **Demande à la Régie** : Nous saurions gré à la Régie de spécifier si une demande de frais distincte relative au seul examen du contrat NWNR doit ou non être logée dans les 30 jours de la prise en délibéré du 17 août 2023.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).